

## ADAPTÉE

## AVIS ADMINISTRATIFS

erie - CVC  
ment  
ments Pierres  
seur  
s Verts  
vieux : 16 mois à  
fication du marché  
n de validité des  
i compter de la date  
des offres.  
ossier : Le dossier  
téléchargeable gra-  
fil d'acheteur suiv-  
ranches-secures.fr  
sont présentés aux  
CELL: Il est précisé  
devront travailler  
s plans à l'échelle  
ons risquent de ne  
es cadres de DPGF  
disponibles au for-

à produire quant  
capacités du cam-  
ment au Code de la  
ue en vigueur - Voir  
sultation  
tribution : Offre  
à plus avantageuse  
ction des critères  
glement de con-

relatives à la com-  
mité de réception  
15.02.2021- 12 heu-  
r)

présent avis à la  
2021

s de laquelle des  
d'ordre technique  
us :

re d'œuvre : Cabi-  
CTURE - 16 avenue  
franche-sur-Mer  
rederic@blue.archi  
de laquelle des  
d'ordre adminis-  
re obtenus :

N  
aistre 06100 NICE -  
Fax 04 93 98 95 00 -  
doo.fr.

elle les candida-  
dépôtées : sur le  
secures.fr avant  
nites fixées.  
ant après les date  
xées, ne sera pas

### CHANGEMENT DE NOM

M. SAMSAM BAKHTIARITouradj, demeurant 1196, chemin du Cannel 06220 Vallauris, né(e) le 30/09/1970 à 99000 TEHERAN (990), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique et à celui de ses enfants mineurs Viviane, né(e) le 10/05/2019 à 06000 NICE (06) et Leila, né(e) le 12/12/2020 à 06400 CANNES (06), celui de BAKHTIAR.

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES  
COMMUNE DE BOUYON

### AVIS

Prorogation de la prescription du plan de prévention des risques naturels de mouvements de terrain

L'élaboration du plan de prévention des risques (PPR) naturels prévisibles de mouvements de terrain a été prescrite par arrêté préfectoral du 12 juin 2018 sur le territoire de la commune de Bouyon. L'article R.562-2 du code de l'environnement prévoit que le plan de prévention des risques naturels prévisibles est approuvé dans les trois ans qui suivent l'intervention de l'arrêté prescrivant son élaboration et que ce délai est prorogable une fois, dans la limite de dix-huit mois.

Compte tenu des circonstances liées à la crise sanitaire, ainsi que des délais qui résultent d'une coordination indispensable avec les études menées sur le versant instable des quartiers des Moulins et des Ranchières à Bouyon, il s'avère que ce PPR de mouvements de terrain ne pourra pas être approuvé dans les délais impartis.

Afin de mener à bien la procédure engagée pour ce PPR, un délai supplémentaire est aujourd'hui nécessaire. L'arrêté est consultable en mairie de Bouyon, au siège de la communauté d'agglomération de Sophia Antipolis et à la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) - service déplacements-risques-sécurité / pôle risques naturels et technologiques - au centre administratif départemental à Nice.

## DIVERS

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 18 février 2018, Madame Chantal MAS-URE, né(e) 14000 Caen, le 10 juin 1951, demeurant à Le parc impérial - Les Roses - 13 rue de Russie 06400 Cannes, célibataire, décédée(e) à Antibes (06) le 17 décembre 2020, a institué un légataire.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Pierre MICHELLAND, 3 rue des grives 14190 St Sylvaïn, le 23 décembre 2020, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 8 janvier 2021.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Pierre MICHELLAND. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Conformément à l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication (NORM : MCCE1327120A) le prix de la ligne de référence des annonces légales, tel que défini à l'article premier, est fixé pour l'année 2020 au tarif de base de 4,07 € HT pour les Alpes-Maritimes.

Nous recommandons à nos annonceurs de bien vouloir être assez aimables de répondre aux lettres courtoisement rédigées ou, si cela leur est matériellement impossible, de renvoyer à leurs correspondants les documents ou photos qui auraient pu leur être confiés. En répondant, ne pas omettre d'indiquer le numéro de l'annonce.

nice-matin

UN JOURNAL OFFICIEL HABILITÉ  
POUR VOS ANNONCES LÉGALES

Tél. 04 93 18 71 49 - legales@nicematin.fr



Résultats des tirages du  
mardi 12 janvier 2021

Tirage du midi

1 4 18 19 25 30 31 32 39 43  
44 47 50 54 55 58 61 64 68 69

MULTIPLIEUR

x 2



4 757 338

Tirage du soir

3 5 9 16 18 19 21 25 26 27  
28 30 40 42 51 53 60 63 69 70

MULTIPLIEUR

x 2



3 400 925



Résultats et  
informations



0256 fdj.fr

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE...  
APPELÉ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)



TIRAGE DU MARDI  
12 JANVIER 2021

2 10 18 34 35 6 9

Ces tirages vous sont communiqués à titre d'information. La responsabilité du groupe « Nice-Matin » ne saurait être engagée en cas de publication de chiffres erronés.  
Nous vous invitons à vérifier ces résultats auprès des sites officiels de la Française des Jeux. www.francaisedesjeux.com

nice-matin

HORS-SÉRIE

var-matin

112 pages relatant les grandes dates  
qui ont marqué l'histoire de France !

En vente actuellement chez votre marchand de journaux

nice-matin  
Var-matin

Les 100 grandes dates  
de l'histoire de France



Maurice LESECQ

Commissaire Enquêteur

AGENCES

nnes-Grasse :  
6.3750

CLUB DES ABONNÉS